

Compte rendu des délibérations du conseil communautaire du 3 mars 2015

Nombre de membres :		Date de la convocation	: 26 février 2015
- du Conseil communautaire	: 20	Date d'affichage	: 26 février 2015
- en exercice	: 20		
- qui ont pris part à la délibération	: 19		

Présents pour la Commune de :

- Châteauneuf de Vernoux : Monsieur Christian ALIBERT,
- Gilhac et Bruzac : Messieurs Gilbert BOUVIER et Gérard GLORIEUX
- Saint Apollinaire de Rias : Madame Nicole CHAZEL et Monsieur Michel CIMAZ,
- Saint Jean Chambre : Messieurs Alain BOS et Bernard NOUALY,
- Saint Julien le Roux : Madame Roselyne PEYROUZE et Monsieur Michel MOULIN,
- Silhac : Madame Arlette ALLARD,
- Vernoux-en-Vivarais : Mesdames Martine FINIELS, Marie-Jo REYNAUD, Isabelle SALLES, Danièle SAGNES, Messieurs Olivier CHASTAGNARET, Gérard GOULLEY, Gérard NONY et Frank de PIERREFEU

Absent excusé : Monsieur Michel DELARBRE

Procuration : Monsieur et Alain CHAPON à Madame Arlette ALLARD

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert BOUVIER.

Le mardi trois mars deux mille quinze à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle intercommunale sous le multi-accueil à Châteauneuf de Vernoux, sous la présidence de Madame Martine FINIELS, présidente.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame la présidente ouvre la séance.

A l'unanimité, le conseil communautaire désigne en qualité de secrétaire de séance, Monsieur Gilbert BOUVIER qui s'est proposé.

2. Fourniture et pose de boîtes de branchement sur le réseau pluvial dans le cadre de travaux de séparation des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Madame la présidente donne la parole à Monsieur Christian ALIBERT, vice-président en charge de l'assainissement collectif.

Monsieur Christian ALIBERT rappelle que la Communauté de Communes n'est pas compétente pour ce qui concerne le réseau d'eau pluviale mais expose que dans le cadre de travaux de séparation des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, les poses de boîtes de branchement chez les usagers doivent être réalisées simultanément sur chacun des deux réseaux

Sur proposition de Monsieur Christian ALIBERT et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- 1- autorise dans le cadre de travaux de séparation des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales que la fourniture et la pose des boîtes de branchement sur le réseau pluvial chez les usagers soient intégrées dans les marchés de travaux d'assainissement de la Communauté de Communes,
- 2- décide que les sommes correspondantes seront refacturées aux communes concernées,
- 3- autorise Madame la présidente à signer tout document permettant de mener à bien ce dossier.

3. Budget primitif 2015

Madame la présidente rappelle que lors de sa séance du 28 février 2015, le conseil communautaire a demandé une projection des dépenses et des recettes pour la période 2015 à 2019.

Madame la présidente expose que le délai très court depuis la précédente réunion n'a autorisé qu'une simulation sur les exercices 2015 à 2017.

Madame la présidente demande à Monsieur David LIECHTI, directeur de présenter cette simulation.

Les membres présents constatent que la prise de nouvelles compétences associée à la poursuite des actions en cours oriente la Communauté de Communes vers des déficits croissants.

Le conseil communautaire demande que les comptes lui soient prochainement présentés en distinguant les dépenses engagées et les dépenses nouvelles.

Madame la présidente indique que le conseil communautaire sera appelé à débattre de cette prévision budgétaire lors de sa prochaine réunion.

4. Fixation de la date de la prochaine réunion du conseil communautaire

La prochaine réunion du conseil communautaire est fixée au mardi 18 mars 2015 à 19h00, salle sous le multi accueil à Châteauneuf de Vernoux.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20h30.